

Projet de parc éolien Osmoy-Saint-Valery

.....
Bulletin d'information n°1

À DESTINATION
DES HABITANTS
D'OSMOY-SAINT-VALERY,
CROIXDALLE,
SAINTE-AGATHE-
D'ALIERMONT
ET BURES-EN-BRAY

Madame, Monsieur,

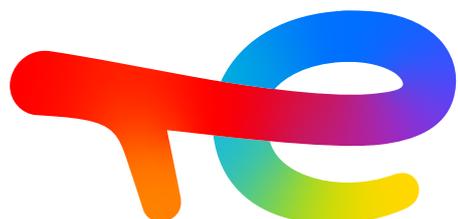
TotalEnergies étudie actuellement la faisabilité d'un **parc éolien** sur la commune d'**Osmoy-Saint-Valery**. Initié fin 2020, le projet a fait l'objet de plusieurs rencontres avec vos élus. Avec l'accord du conseil municipal d'Osmoy-Saint-Valery, différents bureaux d'études vont étudier le secteur durant l'année à venir. De plus, **un mât de mesure des vents** va être installé durant le mois de mars 2022.

À travers ce bulletin d'information, nous avons souhaité vous préciser les principales caractéristiques et les étapes de ce long projet, et vous inviter à une **permanence d'information** qui se tiendra **le vendredi 8 avril 2022 de 13h à 19h à la mairie d'Osmoy-Saint-Valery**.

Nous sommes persuadés que l'information et l'écoute des riverains par **un dialogue ouvert et transparent** sont indispensables à la réussite du projet. Notre volonté est d'aller à votre rencontre, répondre à vos interrogations, entendre vos suggestions et commentaires, vous donnant, ainsi, l'opportunité de participer à la construction d'un projet répondant au mieux à vos besoins.

À très bientôt,

Théo RUMMEL
*Chef de projets pour
TotalEnergies Renouvelables France*

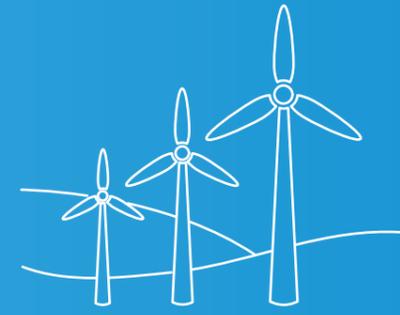


TotalEnergies

Le projet éolien d'Osmoy-Saint-Valery



**3 À 5 ÉOLIENNES,
4 À 6 MW CHACUNE,
200 M BOUT DE PÂLES
MAXIMUM**

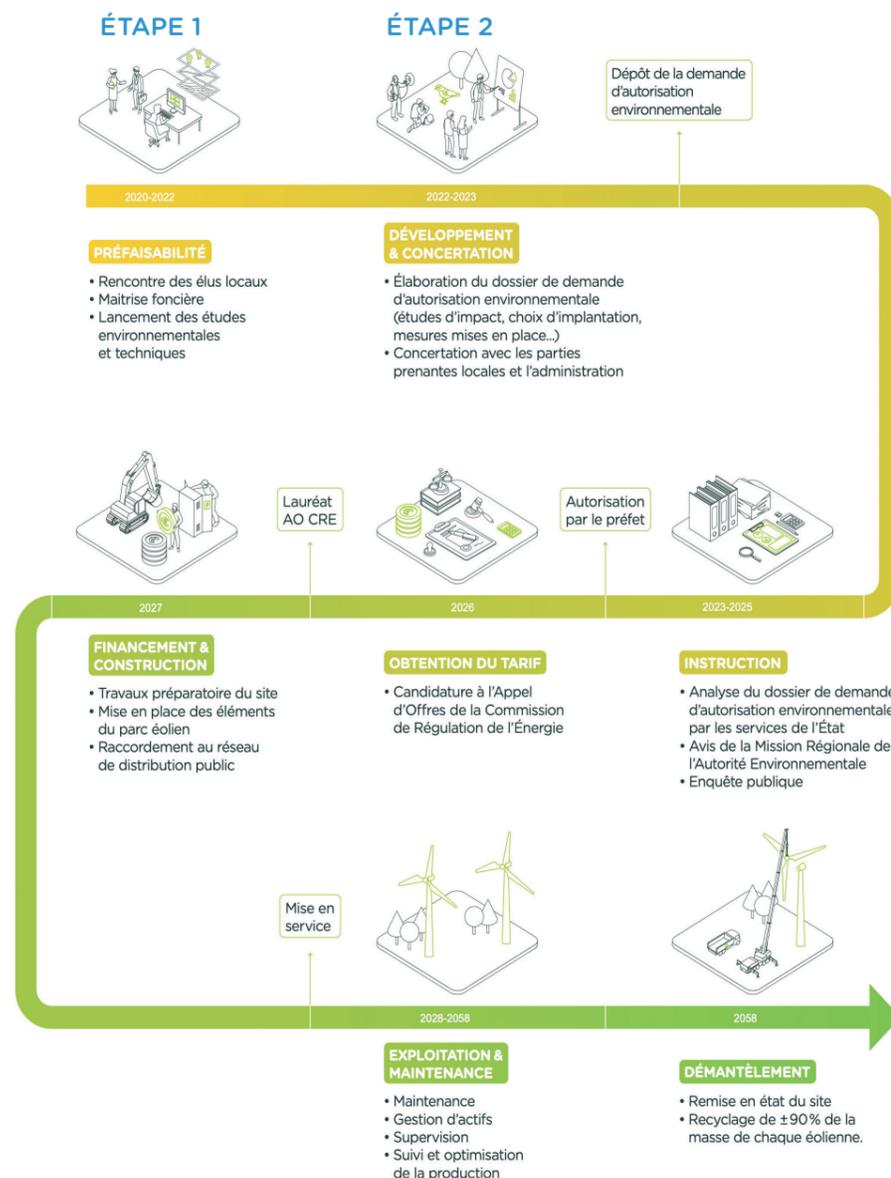


La zone d'implantation potentielle a été choisie sur différents critères. D'une part, elle possède un **bon potentiel énergétique** (vents réguliers qui ne doivent être ni trop forts, ni trop faibles).

D'autre part, elle respecte la réglementation de **500 mètres minimum aux habitations** et **100 mètres aux routes**. Quelques contraintes telles que le passage d'un oléoduc et de faisceaux hertziens ont déjà été identifiées.

Un projet au long cours

DE L'IDENTIFICATION DE LA ZONE À LA MISE EN SERVICE : 8 ANNÉES JALONNÉES PAR DIFFÉRENTES ÉTAPES



ÉTAPE 1

À la fin de l'année 2020, nous avons rencontré les élus de la commune d'Osmoy-Saint-Valery.

Ces derniers ont donné un accord de principe sur le **lancement d'études de faisabilité** pour un projet éolien. Avant de nous entretenir avec vous, il nous fallait cependant réaliser encore quelques étapes. L'année 2021 a en effet été consacrée à la **consultation**

de différents organismes (aviation civile, armée de l'air, ONF...) qui ont répondu favorablement à la possibilité d'implantation. De plus, il nous a fallu rencontrer des **propriétaires** et **exploitants** des parcelles comprises dans la zone d'étude.

ÉTAPE 2

En ce début 2022, nous allons lancer des études plus poussées afin de s'assurer de la compatibilité du site avec le projet :



Une étude naturaliste
Durant un cycle biologique complet, soit un an, un bureau d'études aura pour mission de **relever toutes les espèces à proximité de la zone d'étude**. Aucune éolienne ne sera implantée sur les secteurs à fort enjeu.



Une étude paysagère
Un bureau d'études va analyser différentes variantes d'implantation en prenant en considération les projets éoliens voisins. **Le but est de définir des zones qui limitent l'impact visuel.**



Une étude acoustique
Un bureau d'études va mesurer le bruit résiduel puis modéliser le bruit potentiellement ajouté par les éoliennes. L'émergence doit toujours rester **inférieure à 5 décibels le jour et 3 décibels la nuit.**



Une étude de productible
Nous allons installer un mât de mesure des vents afin d'obtenir **une estimation précise de la production d'électricité** qui pourra être générée.

ET POUR LA SUITE... NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !



Un projet de territoire construit avec vous

Cette lettre adressée aux habitants d'Osmoy-Saint-Valery mais également aux habitants de Croixdalle, Sainte-Agathe-d'Aliermont et Bures-en-Bray – communes proches de la zone d'étude – n'est que la première étape d'une **démarche d'information et de concertation** que nous souhaitons mettre en œuvre ces deux prochaines années.

C'est dans ce cadre que nous vous invitons à venir rencontrer l'équipe projet lors d'une

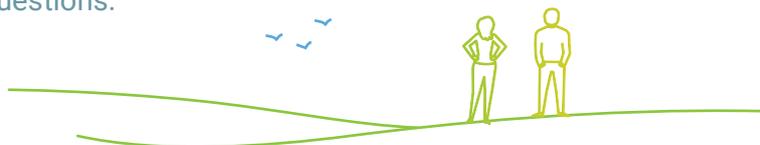
**PERMANENCE
D'INFORMATION LE
VENDREDI 8 AVRIL 2022
DE 13H À 19H
À LA MAIRIE D'OSMOY-
SAINT-VALERY**

durant laquelle nous pourrons vous expliquer davantage le projet et répondre à toutes vos questions.

À cette occasion, nous vous proposerons de faire partie d'un **comité de citoyens** qui sera régulièrement invité à des réunions d'avancement et participera à des groupes de travail **pour que l'avis des habitants et usagers du territoire soit pris en compte** et que le projet final réponde au mieux à vos attentes.

Retombées financières pour la commune d'Osmoy-Saint-Valery mais aussi pour la communauté de communes de Londinières, **financement participatif** pour les citoyens, intégration paysagère pour préserver le patrimoine naturel de la boutonnière du Pays de Bray ou encore **valorisation touristique** seront autant de sujets évoqués.

Un site internet et des lettres d'information régulières seront parallèlement diffusés tout au long du projet afin d'**informer** les habitants de l'avancée de celui-ci.



POUR S'INSCRIRE À LA PERMANENCE D'INFORMATION DU VENDREDI 8 AVRIL 2022 :

Veuillez envoyer un mail à agathe.sailley@agencetact.fr ou appeler le **07 56 27 79 37** en indiquant les créneaux horaires auxquels vous êtes disponibles.

En effet, afin de limiter le nombre de personnes présentes simultanément, l'accès se fera sur inscription.

Cette réunion se tiendra dans le strict respect des conditions sanitaires actuelles (contrôle du pass sanitaire, port du masque, respect des distances de sécurité).

Et pour toutes questions pendant le projet, Théo Rummel, responsable de celui-ci, reste à votre écoute : theo.rummel@totalenergies.com